

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 06 MAI 2025

Nombre de membres		
En exercice	Présents	Qui ont pris part au vote
13	9	11

Vote
Pour : 11 Contre : 0 Abstention : 0

L'an 2025, le 06 mai à 19H30, le Conseil Municipal de la Commune de SAINT-ABRAHAM s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame Gaëlle STRICOT BERTHEVAS, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 30 avril 2025. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 30 avril 2025 ;

Présents : Mesdames, STRICOT BERTHEVAS Gaëlle, BRULÉ Clarisse, FÈVRE Béatrice, LE NINAN Alexandra VILLET Emilie,
Messieurs BEY Jean-Marie, BOSCHET David, COUEDIC Jérôme, PUISSANT Gérard

Absents : Madame TASTARD-OUTIN Christelle, Monsieur DUPÉ Laurent

Absents ayant donné procuration : Madame BAYON Typhaine (procuration à Madame BRULE Clarisse), Monsieur MILOUX François (procuration à Monsieur BEY Jean-Marie)

Secrétaire de séance : Monsieur Gérard PUISSANT

06MAI25_06 – Restauration scolaire : fixation des tarifs pour l'année scolaire 2025-2026

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Considérant qu'il convient de fixer le tarif du repas dans le cadre de la restauration scolaire pour l'année scolaire 2025-2026 ;

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, par 11 voix pour :

- FIXE le tarif du repas pour l'année scolaire 2025-2026 à 3,90 € le repas ;
- FIXE le tarif du repas dit spécial pour l'année scolaire 2025-2026 (problème d'allergies alimentaires) à 1,50 € le repas.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :

En mairie, le 06 mai 2025

Le Maire, Gaëlle STRICOT BERTHEVAS



Le secrétaire de séance



DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 06 MAI 2025

Nombre de membres		
En exercice	Présents	Qui ont pris part au vote
13	9	11

Vote
Pour : 11
Contre : 0
Abstention : 0

L'an 2025, le 06 mai à 19H30, le Conseil Municipal de la Commune de SAINT-ABRAHAM s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame Gaëlle STRICOT BERTHEVAS, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 30 avril 2025. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 30 avril 2025 ;

Présents : Mesdames, STRICOT BERTHEVAS Gaëlle, BRULÉ Clarisse, FÈVRE Béatrice, LE NINAN Alexandra VILLET Emilie,
Messieurs BEY Jean-Marie, BOSCHET David, COUEDIC Jérôme, PUISSANT Gérard

Absents : Madame TASTARD-OUTIN Christelle, Monsieur DUPÉ Laurent

Absents ayant donné procuration : Madame BAYON Typhaine (procuration à Madame BRULE Clarisse), Monsieur MILOUX François (procuration à Monsieur BEY Jean-Marie)

Secrétaire de séance : Monsieur Gérard PUISSANT

06MAI25_07 – Garderie périscolaire : fixation des tarifs pour l'année scolaire 2025-2026

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Considérant qu'il convient de fixer le tarif de la garderie périscolaire pour l'année scolaire 2025-2026

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, par 11 voix pour :

- FIXE le tarif de la garderie périscolaire pour l'année scolaire 2025-2026 à 0,45 € le quart d'heure.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :

En mairie, le 06 mai 2025

Le Maire, Gaëlle STRICOT BERTHEVAS



Le secrétaire de séance

